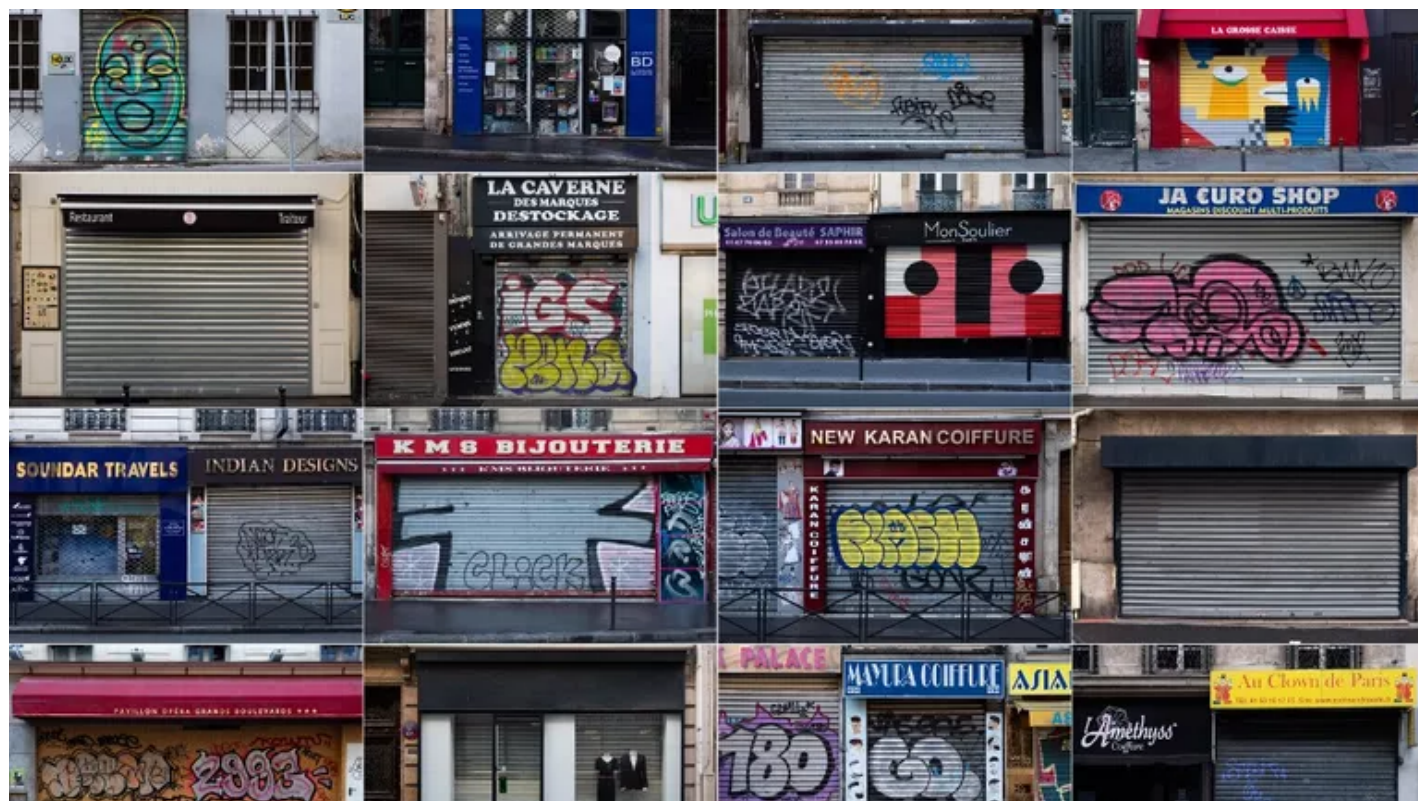


Colère et déception chez les petits commerçants forcés de rester fermés

À six semaines de Noël, les commerçants n'ont pas été rassurés par les annonces de Jean Castex. Les restaurateurs et les bars, eux, redoutent un tsunami économique.

Par **Claudia Cohen** et **Wladimir Garcin-Berson**

Publié il y a 22 min, mis à jour il y a 19 min



À six semaines des fêtes de fin d'année, période cruciale pour les ventes, la pression monte pour les commerces français. *JOEL SAGET / AFP*

Ce jeudi soir, les représentants des commerçants français ne cachaient pas leur colère et leur déception. Leurs derniers espoirs se sont finalement envolés. Le premier ministre Jean Castex l'a annoncé lors de sa conférence de presse : les portes des commerces «*non essentiels*»

resteront closes au moins pour quinze jours supplémentaires. Et pour les bars, les restaurants et les salles de sport, la situation s'annonce dramatique : ils resteront fermés jusqu'à nouvel ordre, quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire.

Des commerces «*non essentiels*» pourraient rouvrir début décembre, avec un protocole sanitaire renforcé, telles qu'une jauge étendue (elle est aujourd'hui de 4 mètres carrés par client) ou des prises de rendez-vous dans les commerces. «*Le décor est planté, on peut espérer rouvrir à partir du 1er décembre. La belle surprise sera de pouvoir rouvrir le week-end du 27 novembre*», estime François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Cette demande va être portée par le Conseil du commerce de France (CDCF), annonce son président, William Koeberlé, au *Figaro*. «*Nous regrettons cette décision qui empêche les commerçants de travailler, alors que certains sont dans une situation catastrophique*», commente William Koeberlé.

Pour l'Union des entreprises de proximité (U2P), le maintien de la fermeture est certes «*une déception*» mais il peut être «*un mal pour un bien*», permettant de contenir au maximum l'épidémie pour que la reprise de l'activité soit d'autant plus forte, début décembre. «*Il est impossible de ne pas rouvrir en décembre. Ce n'est pas envisageable*», prévient le chef de l'organisation, Laurent Munerot.

Colère et déception chez les marchands de jouets

Cet espoir lointain d'une réouverture ne suffit pas à calmer la colère des professionnels. «*Nous sommes très déçus et nous ne comprenons pas pourquoi on nous force à fermer alors qu'il a été démontré que le virus ne se diffuse pas dans nos commerces*», fulmine le président de la Fédération du jouet (FCJPE), Philippe Geydon. «*Nos commerces ne sont*

pas pourvoyeurs de cas Covid, il faut déconnecter les deux éléments», avance l'homme d'affaires. Dénonçant une décision «*contre-productive*» et une «*erreur manifeste*» de l'exécutif, le représentant des marchands de jouets alerte sur une reprise totale le 1er décembre qui risque d'entraîner des cohues dans les magasins. «*Il faut être progressif, attaquer dès maintenant*», analyse-t-il, sans quoi, à Noël, «*on aura du foie gras, du champagne, mais rien à mettre aux pieds des sapins*».

Sa fédération va «*continuer à discuter*» avec l'exécutif, mais elle promet de se battre contre cette fermeture. «*Pourquoi peut-on acheter un téléphone à la Fnac et pas un jouet chez nous ? Quelle est la différence sanitaire entre l'un et l'autre ?*», s'agace Philippe Geydon. La FCJPE compte bien faire pression sur l'exécutif, notamment en s'appuyant sur la justice et les élus locaux, «*qui veulent faire changer d'avis le gouvernement avec nous*». «*Ce n'est pas parce qu'on a perdu la bataille de la réouverture le 13 novembre qu'on va rentrer chez nous sans rien faire. Depuis quinze jours, nous sommes dans une logique constructive pour rouvrir dans de bonnes conditions. À partir de demain, nous allons changer de ton : nous nous battons contre des décisions iniques*», menace le représentant de l'organisation.

«Les problèmes de stocks saisonniers risquent d'être une catastrophe»

À six semaines des fêtes de fin d'année, période cruciale pour les ventes, les commerçants sont anxieux, notamment car ils craignent d'être bientôt dépassés par leur stock de produits de Noël qu'ils ont déjà achetés, tandis que la clôture des comptes du 31 décembre approche à grands pas. «*La réouverture est vitale pour eux et nous le savons*», a concédé le ministre de l'Économie.

«Bruno Le Maire a souligné les problèmes de stocks saisonniers, qui risquent d'être une catastrophe pour certains commerçants, sans réellement apporter de réponses», note François Asselin. Il craint que les commerçants dans l'incapacité de payer leurs factures, entraînent dans leur chute les fournisseurs. La CPME souhaite que Bercy mette en place un prêt garanti par l'État de campagne qui permettrait de financer ces stocks sur les six prochains mois. «*Tout le monde n'ira pas certes car c'est encore de la dette. Mais ce dispositif pourrait en sauver certains*», estime-t-il.

Le Black Friday rend la situation plus urgente encore. Importée des États-Unis, cette période de promotions commencera en réalité en ligne dès la semaine du 23 novembre. En attendant, certains commerçants essayeront de maintenir un semblant d'activité, en continuant le «*click and collect*». Mais cela représente en moyenne moins de 10% du chiffre d'affaires au mieux, pour «*celles qui savent y faire*», explique la CPME.

Les commerçants en attendent plus sur les loyers

L'exécutif souhaite poursuivre dans les quinze jours qui viennent le soutien économique et financier «*massif*» pour protéger les «*victimes économiques du confinement*». Les aides telles que l'accès jusqu'à 10.000 euros au fonds de solidarité, l'activité partielle ou encore le report du remboursement des PGE, seront bien maintenues . «*C'est une bonne nouvelle car les aides pourront être cumulées avec le chiffre d'affaires de novembre* », estime le patron de la CPME. Il espère que les aides financières tiendront compte du manque à gagner qu'entraînera le renforcement des règles sanitaires dans les commerces.

Bercy a également renforcé le dispositif fiscal mis en place pour inciter les bailleurs à réduire leur charge. Les propriétaires bénéficient d'un crédit d'impôt s'ils acceptent de renoncer à un mois de loyer sur la

période de novembre : cet avantage fiscal, qui représentait jusqu'ici 30% du montant du loyer mensuel, est porté à 50%. La décision a été saluée par l'U2P, qui estime qu'elle est de *«nature à décider les bailleurs à faire un geste»* pour les commerçants.

La mesure pour les loyers n'emporte pas l'adhésion des professionnels : *«les aides, c'est très bien, mais elles sont très ciblées sur les petits commerçants. Comme d'habitude, ce sont ceux au milieu qui n'ont rien»*, regrette Philippe Geydon. La Fédération du jouet voit dans le dispositif pour les loyers une *«usine à gaz»*, complexe à mettre en œuvre du côté des bailleurs et insuffisante pour les entreprises. Pour le Conseil du commerce de France, *«il faut tout faire pour éviter de nombreuses faillites d'entreprises»*.

Les restaurants et les bars s'estiment sacrifiés

«La colère est terrible chez les restaurateurs et les bars. On ne comprend pas cet isolement, nous n'avons aucune espérance. On vient nous sacrifier sur l'autel du Covid», regrette Hubert Jan, président national de l'Umih Restauration. Selon lui, deux établissements sur trois pourraient disparaître d'ici à fin 2020. Pour les restaurants, le mois de décembre représente le troisième mois de l'année en termes de chiffre d'affaires. Après les mauvaises nouvelles de ce jeudi, l'Umih demande que Bercy prenne en charge les *«30% de charges restantes, qui représentent les frais fixes que les directeurs d'établissements fermés continuent à payer de leur poche»*. *«Nous avons accumulé de nombreux congés payés en retard, issues du premier confinement, qui viennent impacter un peu plus notre trésorerie aujourd'hui»*, note par ailleurs Hubert Jan, qui souhaite que Bercy apporte une solution à ce problème.

« Il n'y a qu'une règle à appliquer désormais : s'il y a pas de recettes, il faut zéro dépense de l'autre côté. Sinon on court à une hécatombe du dépôt de bilan », juge François Asselin. La CPME abordera dans les prochains jours la question du rééchelonnement de leur dette à moyen et long terme ainsi que celle du financement du fonds de commerce. La Confédération souhaite également la mise en place d'un *«accompagnement personnel du chef d'entreprise, car les aides ne vont pas directement sur le compte bancaire de l'indépendant»*. Le constat de l'U2P est lui aussi alarmant : *«il n'y a pas de solution viable pour permettre une réouverture dans le court ou le moyen terme des restaurants»*, note Laurent Munerot.

D'autres métiers et petites activités devront aussi être pris en compte, ajoute le patron de l'organisation, comme les retoucheurs, qui peuvent rester ouverts mais pâtissent fortement de la fermeture des magasins de vêtements. Une chose est sûre, ce soir : la bataille des petits commerces est loin d'être terminée, et un nouveau chapitre vient de s'ouvrir.